

 MAIRIE DE MUILLE-VILLETTE 80400 TEL: 03 23 81 13 79 FAX: 03 23 81 56 94	MUILLE et Une NOUVELLES	N° 25 JUILLET AOUT 2009 Bulletin édité par la Mairie de Muille-Villette
--	---	--

SOMMAIRE

- ˘ Le mot du Maire
- ˘ La fête de l'école
- ˘ Départ à la retraite
- ˘ Les associations
- ˘ Les manifestations
- ˘ Informations diverses
- ˘ Renseignements utiles
- ˘ Le portage de repas

LE MOT DU MAIRE

L'ensemble du conseil municipal et les employés communaux se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances. Je vous attends très nombreux ce week-end pour notre traditionnelle fête locale.

(voir détail du programme en page intérieure).

Si vous partez en vacances, pour votre tranquillité avez-vous pensé à le signaler à la gendarmerie.

Amicalement,

Le Maire,

Patrick SOUPLY.

LE TEMPS DE FAIRE LA FETE A L'ECOLE

La fête a battu son plein le vendredi 19 juin à 18 h à la salle polyvalente, avec la kermesse de l'école. Tous les élèves de la maternelle au CM2 ont chanté, dansé, sans oublier une petite comédie musicale intitulée « Lili Moutarde ». Les applaudissements n'ont pas manqué et l'émotion a été à son comble lorsque tous les enfants ont offert une rose à Madame LERICHE qui pendra sa retraite à la fin de l'année scolaire. L'APE, a remis à Madame LERICHE une invitation gastronomique au château. La soirée s'est achevée par des grillades et gâteaux confectionnés par les Mamans.



MADAME LA DIRECTRICE D'ECOLE A DECIDE DE FERMER SES CAHIERS ET DE POSER SES CRAYONS...

Madame LERICHE a décidé de fermer ses cahiers, d'abandonner son sac de classe et de profiter pleinement de sa retraite.

Pour l'occasion, la municipalité avait organisé une réception le mardi 30 juin à 18h30 à la salle polyvalente, Monsieur Patrick SOUPLY, a retracé la carrière de Madame Leriche après l'avoir remerciée pour ses compétences, son dévouement envers les enfants et parents.

Une surprise avait été réservée à Madame LERICHE, à savoir la participation de la chorale du Pays Santerre Haute Somme, dont Madame Leriche a longtemps fait partie. Tous ses collègues et anciens collègues étaient présents, un grand moment d'émotion pour Madame LERICHE, quelques cadeaux lui ont été remis. Nous lui souhaitons tous une bonne, longue et douce retraite.



Les Associations

LES AINES DU MILLENAIRE

Les aînés du millénaire organisent un concours de belote le lundi 21 juillet dès 14h30. Inscriptions 5€, primes et lots récompenseront tous les participants.

PPCM

Pour marquer la fin de la saison le PPCM a organisé, samedi 20 juin dès 13h30 un tournoi interne a eu lieu. Parmi les 42 licenciés, 25 ont décidé de s'affronter amicalement. Des récompenses ont été remises à chaque joueur classé. Chez les seniors, François Brière qui est aussi l'entraîneur, remporte le tournoi. Chez les jeunes, Medhi Yahyaoui s'impose devant Théo Guérin ; a noter la bonne prestation de Daniel Plinguet, 77 ans s'est classé 15^e. Des sacs à dos ont été offerts à chaque joueur par Monsieur Hurier, directeur d'Intermarché. Le prochain rendez-vous est fixé en septembre.



Culture et Festivités Muilloises

08 Mai, brocante

La brocante a connu un franc succès, 103 exposants sont venus très tôt faire leur grand déballage, cela a drainé des milliers de visiteurs. Ce n'est que très tard dans la soirée que les bénévoles ont commencé à souffler un peu.



Samedi 06 juin concours de pétanque

26 équipes ont occupé toute l'après-midi l'espace André Souply malgré le temps incertain, on est sportif ou on ne l'est pas...

Pour votre information : La location de la vaisselle peut se faire aux numéros ci-dessous

M. SIROT Tél. : 03 23 36 50 68 M. LEMAITRE 06 07 51 55 44

Aux conditions suivantes :

0,12 € par pièce membre bienfaiteur 0,10 €

Gratuité pour toutes les Associations.

ADMR

ADMR (Association de Service d'Aide à Domicile)

L'ADMR vous informe de la création de son nouveau service de :

JARDINAGE / BRICOLAGE à partir du 1^{er} AVRIL 2009
Tarif : 22 € de l'heure, frais de déplacement inclus,
Matériel usuel de jardinage et de bricolage fourni

50 % de réduction ou crédit d'impôt (selon conditions).

N'hésitez pas à contacter l'Association Locale ADMR d'Esmery Hallon et ses environs :

Tél : 09 63 54 48 21

L'ADMR, souhaite développer son offre de services à toutes personnes.

Responsables village : Mesdames DAENENS et BOURY.

Permanence à Esmery Hallon : Lundi de 9h à 12h et de 13h 30 à 16h 30

Mardi/Judi de 9h à 12h

Madame ANAYA Tél. : 09 63 54 48 21 - Fax : 03 22 78 30 12. Mail admr0402@orange.fr



Les Manifestations

FETE DES VOISINS

Fête des voisins a eu lieu le samedi 30 mai, comme l'année précédente sur le parking de la salle polyvalente. Les participants, plus nombreux que l'année dernière se sont rassemblés autour d'un barbecue copieusement garni. Vu le temps très clément, la soirée s'est terminée assez tardivement.



FETE DES MERES, FETE DES PERES

Quatre parents fêtés à la mairie.

Les agents communaux papas ou mamans ont été fêtés, comme chaque année à la mairie le mardi 23 juin. Elus et collègues ont souhaité une bonne fête à Christine FRISON, Marie-Pierre ACCART, Bruno DELAYE et Didier DEVISMES. Chacun a un reçu un cabas garni de douceurs à déguster en famille.



18, 19, 20 JUILLET C'EST LA FETE A MUILLE-VILLETTE

Programme des Festivités

Samedi 18 juillet :

Concours de boules « Espace André SOUPLY »
Inscriptions à partir de 13h30
21h00 : Ouverture de la fête
Discothèque « LM PRODUCTION » Soirée neige

Dimanche 19 juillet :

14h30 : ouverture de la fête
16h00 : show sosie vocal « Claude FRANCOIS et ses Claudettes »
21h00 : discothèque « LM PRODUCTION » Soirée neige

Lundi 20 juillet :

Cérémonie au monument aux morts
10h30 messe
11h15 Gerbes au monument aux morts
11h30 Vin d'honneur
14h30 Concours de belote
18h30 tirage de la tombola

Pendant les 3 jours, attractions foraines, restauration et buvette sur place.

ENEZ NOMBREUX !!!!!

Les colis des aînés seront distribués la semaine précédent la fête.

Informations diverses

SECRETARIAT DE MAIRIE

En raison de la fête communale, le secrétariat de mairie sera fermé le lundi 20 juillet 2009.

Du 13 juillet au 31 juillet 2009, le secrétariat de mairie sera ouvert :

LUNDI	MARDI et VENDREDI
De 14h à 18h	de 9h à 12h et de 14h à 18h

Du 03 août 2009 au 28 août 2009, le secrétariat de mairie sera ouvert :

Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

A partir du 31 août reprise des horaires normaux.

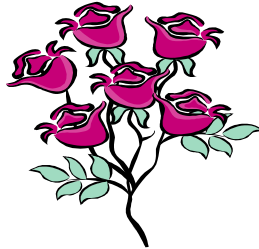
ENSEMBLES FESTIFS

Des ensembles festifs peuvent être loués en mairie.

Le montant de la location est fixé à 3 € par ensemble (table et bancs), accompagné d'un chèque de caution de 50 €.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

La commission communale des travaux de la voirie et des espaces est passée dans toutes les rues du village le samedi 11 juillet afin d'admirer les efforts de fleurissement. Le jury se réunira ultérieurement afin de récompenser les lauréats.



LA RENTREE SCOLAIRE

Tout juste le début des vacances qu'il faut déjà penser à la prochaine rentrée. La rentrée scolaire, verra cette année toute son équipe enseignante renouvelée. Elle aura lieu le mardi 2 septembre 2009. Les inscriptions se font en mairie.

CHANGEMENT POUR LES DONS DU SANG

Un arrêté du ministère de la Santé (12 janvier 2009) a modifié certaines conditions régissant le don du sang à compter du 18 avril. S'il reste nécessaire d'avoir atteint la majorité, l'âge limite passe de 65 à 70 ans. Outre une bonne santé, et un poids minimal de 50 kg est requis pour toutes sortes de dons.

Il est désormais possible d'effectuer davantage de dons chaque année : quatre pour les femmes et six pour les hommes, en sachant qu'un intervalle de deux mois est imposé entre deux dons. Quel que soit le sexe du donneur, les dons de plaquettes sont limités à douze par an et ceux de plasma à vingt-quatre. Tous types de dons confondus, il n'est pas possible de subir plus de vingt-quatre prélèvements. Par ailleurs, aucun prélèvement ne peut être effectué sur des majeurs protégés. Les personnes ayant bénéficié d'une transfusion sanguine, celles qui ont séjourné plus d'un an au Royaume-Uni entre 1980 et 1996 ou qui sont susceptibles de transmettre par voie sanguine une bactérie, un virus, un parasite entraînant des maladies ne peuvent absolument pas donner leur sang. Certains délais sont imposés par précaution. Par exemple, il faut attendre six mois après un accouchement, deux mois après la fin des symptômes d'une maladie virale, cinq mois après un piercing ou un tatouage, sept jours à quatre mois après un séjour dans un pays où sévit le paludisme....

Pour en savoir plus : www.santé.gouv.fr/htm/pointsur/dons/662.htm ;

www.dondusang.com ;

Fédération française pour le don du sang bénévole : wwwffdsb.org.

GASTRONOMIE PICARDE

LA RABOTTE

Préparation et cuisson : 1 heure 20 minutes

600g de pâte feuilletée / 6 pommes de 200g / 30g de beurre / 60g de sucre / 1 pincée de cannelle en poudre / 1 jaune d'œuf pour dorer / 200g de confiture d'abricots (facultatif)

Peler et évider les pommes avec un vide-pomme.

Abaissier la pâte en un grand carré de 3 mm d'épaisseur. Y découper des petits carrés de 15 cm de côté environ. Poser les pommes côté tige au centre. Verser dans la cavité centrale le sucre mélangé avec la cannelle et y introduire une noisette de beurre.

Pour maintenir la pâte autour des pommes, relever les 4 coins, les plisser et les souder entre eux avec de l'eau.

Décorer avec des motifs de pâte. Ménager une cheminée au centre. Dorer au pinceau avec l'œuf dilué d'un peu d'eau. Mettre cuire à four moyen 30 à 40 minutes.

Servir chaud ou froid.

On peut présenter à part une sauce d'abricots. Pour préparer cette sauce, prendre 200g de confiture d'abricots et la diluer avec un peu d'eau en faisant chauffer, puis passer au tamis.

UN NOUVEAU SERVICE POUR NOTRE VILLAGE

Le portage de repas à domicile pourrait voir le jour

La commune pourrait mettre en place un service de portage à domicile, sans condition d'âge, ni de ressources

Comment ça marche ?

Chacun aurait la possibilité de composer son menu à partir de plusieurs propositions, choisies dans une liste distribuée une semaine avant.

Ce menu comprendrait :

- 1 hors d'œuvre (plusieurs choix)
- 1 plat de résistance (plusieurs choix de viandes et légumes)
- 1 fromage
- 1 dessert (plusieurs choix)
- 1 potage

Des repas pour diabétiques pourraient aussi être commandés

L'achat des repas se ferait par tickets

Le service fonctionnerait du lundi au dimanche mais chacun pourrait commander en fonction des jours qui lui conviendraient, et les repas seraient donc livrés à domicile.

Le prix du repas livré, n'excéderait pas 6€.

Les personnes intéressées sont priées de remplir le coupon réponse ci-dessous et de le retourner en mairie.

M. et, ou Mme.....
Adresse.....

Est (sont) intéressé (es) par le portage de repas,

- De façon régulière
- De façon occasionnelle

Renseignements utiles

POMPIERS	18
GENDARMERIE	<u>TEL</u> : 03.22.98.34.17
SAMU	15
HOPITAL DE HAM	<u>TEL</u> : 03.23.81.40.00
Consultations externes	<u>TEL</u> : 03.23.81.40.40
Service radiologie	<u>TEL</u> : 03.23.81.41.41

MAIRIE DE MUILLE-VILLETTE

TEL : 03.23.81.13.79

FAX : 03.23.81.56.94

E-mail : mairie.muille-villette@wanadoo.fr

Les horaires d'ouvertures sont les suivants :

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

Permanence du maire et des adjoints

Samedi : de 10h à 12h. Ils reçoivent également sur rendez-vous
Correspondant défense Jean-François FELIX Tél. : 03 23 81 38 86

ECOLE

Mme Tél. : 03.23.36.40.55

e-mail : ecole.prim.muilleville@ac-amiens.fr

Député : Stéphane DEMILLY

tél. : 03.22.84.38.43

Adresse bureau : Rue de la Caisse d'Epargne fax : 03.22.84.37.43
80201 PERONNE Cedex

Conseil régional : CHAPUIS-ROUX Olivier Vice-président

Conseil Régional de Picardie tél. : 03.22.97.28.67

11 Mail Albert 1^{er} BP 2616 fax : 03.22.97.26.72

80036 Amiens cedex

Conseiller général : Grégory LABILLE e-mail : g.labille@somme.fr

Blog : www.gregorylabille.com

Reçoit le 1^{er} et 3^{ème} mardi à la Maison de Quartier à HAM de 18h à 19h

Et le 2^{ème} et 4^{ème} mardi à la Mairie de HAM

Presbytère

Abbé MACKE

6, Boulevard de la République tél. : 03.23.81.01.74

80400 HAM Fax : 03.23.81.25.36

ANPE

4 rue André Audinot-80400 HAM Tél. : 0 811 55 01 80 Fax : 03.23.81.14.99

LYONNAISE DES EAUX

Tél. : 0810 393 393

Fax : 03.44.86.92.27

www.lyonnaisedeseaux.fr

EDF

Tél. : 03.22.22.62.62

En cas de coupure sur le réseau 24/24h et 7j/7

Tél. 0 811 01 02 12

Pour le raccordement EDF réseau, service raccordement

Tél. 0 810 34 79 48

Pour un raccordement Gaz Naturel, raccordement

Tél. 0 810 224 000

SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX

tél. : 03.23.62.71.72

